



académie
Aix-Marseille



Service Vie Scolaire

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SVS/18-772-193 du 19/03/2018

PRIX DE L'ÉDUCATION DE L'ACADEMIE DES SPORTS - ANNEE 2018

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs de lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme HORDERN - Tel : 04 42 91 75 71 - mail : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Le prix de l'Éducation a été créé en 1975 à l'initiative de l'Académie des sports, sous le patronage du ministère en charge de l'éducation nationale.

Ce prix évolue en 2018 et devient le « prix de l'Éducation de l'Académie des Sports ».

L'objectif est de valoriser le parcours des élèves alliant résultats scolaire, engagement sportif et investissement au service de la collectivité.

Ce prix a également pour but de mettre en évidence les qualités humaines et relationnelles des lauréats dans et hors de l'établissement.

Il est ouvert aux **élèves** des classes de **première** des **lycées** d'enseignement général et technologique, des classes de **première professionnelles** du baccalauréat professionnel **et classe de deuxième année de certificat d'aptitude professionnelle**

Les modalités de candidature au Prix de l'Éducation sont les suivantes :

Le chef d'établissement, sur sollicitation de l'élève, s'il l'estime correspondre aux critères ou de sa propre initiative s'il identifie un élève au profil recherché, constitue en collaboration avec l'élève le dossier de candidature accompagné des deux annexes. Le **dossier de chaque candidat est rempli informatiquement sur le formulaire numérique téléchargeable sur le site Eduscol à la page suivante: <http://www.eduscol.education.fr/prixeducation>**(Les dossiers remplis de façon manuscrite ne seront pas acceptés) **et seront adressés directement au Rectorat - Service Vie Scolaire, avant le 18 mai 2018.**

Le jury se réunira fin mai.

Le prix, attribué par l'Académie des Sports est un **chèque de 500 euros**

Un Prix national de l'éducation récompense également deux élèves choisis parmi les lauréats académiques du Prix de l'éducation. (Un par filière d'enseignement)

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille